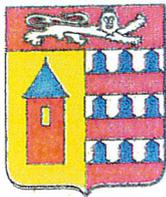


COMMUNE DE FOISCHES

Tél. 03 24 42 07 03
Fax 03 24 42 22 34



CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

FOISCHES, le 11 avril 2024

La réunion du conseil municipal, initialement prévue le vendredi 11 avril 2025, n'a pu se tenir faute de quorum.

Conformément à l'article L.2121-17 du CGCT, une nouvelle réunion est programmée le **mercredi 16 avril 2025, à 18 heures 30, en mairie de FOISCHES.**

L'ordre du jour est le suivant :

A – AFFAIRES FINANCIERES :

- 1 – Compte Financier Unique 2024 – Budget principal
- 2 – Affectation des résultats 2024 – Budget principal
- 3 – Budget primitif 2025 – Budget principal
- 4 – Vote des taux des taxes locales – Exercice 2025
- 5 – Subventions 2025 aux associations communales, aux associations du territoire et aux organismes extérieurs – 2ème dotation

B – ADMINISTRATION GENERALE :

- 6 – Transports scolaires – Convention avec la commune de Chooz – Avenant 08
- 7 – Présentation des rapports 2023 de la Communauté de Communes portant sur :
 - L'Eau Potable, l'assainissement et le service Environnement
- 8 – Projet de mise en place d'un SDIRVE dans les Ardennes par la Fédération d'Energies des

Ardennes

C – AFFAIRES ECONOMIQUES ET TRAVAUX :

- 9 – Rénovation de l'Eglise – Examen des offres et suites à donner
- 10 – Acquisition de mobilier pour la salle polyvalente
- 11 – Projet de création d'un jardin du souvenir au cimetière - Modalités

D – QUESTIONS DIVERSES



Le Maire,

Richard DEBOWSKI